Jean-Baptiste André Godin à G. Vallière, 6 mai 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation1 p. (306r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à G. Vallière, 6 mai 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50719

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction6 mai 1882
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireVallière, G.
Lieu de destinationCousolre (Nord)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin annonce à Vallière qu'il l'accepte définitivement pour occuper un emploi dans la Société du Familistère, à compter du 1er juin 1882.
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citéesSociété du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50719?context=pdf

306

Gaëte 6 Mai 1872

Monsieur Patrizzi

Je considère votre acquisition comme définitive. Malgré cela je dois vous signaler que ce que vous m'avez dit de vos appointements actuels est peut-être complètement exact.

J'ai compris que vous gagniez 1,50 à l'heure, c'est en France que il eût falu dire.

Je puis donner ici la première nouvelle, mais à quelque un qui réellement en était digne.

C'est donc à l'autre que je pourrai vous juger. Je compte sur vous pour le premier jour, comme vous me l'avez promis.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités parfaites